

Histoire de l'Hôpital de Barbentane Au XVIIIème et XIXème siècle



Barbentane, Ancien Hôpital

Dessin de Claudine Laurent

Extraits des
« Chroniques communales de Barbentane »

Par Denis MARTIN

Photos d'Aline Mateu, Joël Lebeschu, Guy Fluchère

MAISON DE RETRAITE — PUBLIQUE — “La Raphaële”

Introduction...

« L'Hôpital », ou « Hospice » de Barbentane, a été consacré pendant des siècles aux « passagers » errants et sans ressources ou aux villageois dans la misère, avant de devenir la Maison de retraite publique « la Raphaële ». Il m'a paru, à l'occasion d'une récente et sympathique visite avec un groupe scolaire, être une entité suffisamment chargée d'histoires pour justifier un regroupement de tous les paragraphes que je lui ai consacrés dans les deux tomes des « Chroniques communales » publiés il y a plusieurs années. Ce ne sont au total qu'une vingtaine de pages choisies au milieu de quelque six cents autres et il en résulte ici un assemblage de textes naturellement un peu décousus puisque séparés d'un contexte communal.

Mes « Chroniques communales » ne portant que sur les XVIII^e et XIX^e siècles, il est sans doute bon de rappeler d'abord et ci-après les origines de cet hôpital, ou hospice suivant l'époque.

Le bâtiment initial, dont il ne reste que quelques murs et recoins, date sans doute du XIII^e ou XIV^e siècle et était appelé « Hôpital des Pauvres de Jésus-Christ ». Son existence est attestée en 1407. Il comportait à cette époque deux chambres et quelques débarras, le tout pour loger six ou huit personnes sous la surveillance d'un gardien. Au XVI^e siècle il s'appela « Hôtel Dieu » et fut placé sous la protection de l'archange Raphaël. Il était considéré comme en état déplorable au début du XVIII^e et pratiquement bon à détruire.

Ce n'est donc, nous allons le voir, que lors des premières décennies de ce siècle que seront construits les bâtiments existant actuellement dont la chapelle.

Denis MARTIN
Novembre 2012

Quelques extraits de la « Chronique communale » de Barbentane au XVIII^{ème}

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter l'histoire de la peste de Marseille, mais les dates sont importantes. C'est le 25 mai 1720 que le vaisseau « Grand Saint Antoine » arriva en rade de Marseille en provenance du Proche Orient. Malgré des cas suspects signalés, le navire fut autorisé à décharger car la cargaison était riche et les affaires sont les affaires.

A partir du 20 juin, les premiers cas officiels d'une peste qui couvait furent reconnus. En juillet, la ville entière fut atteinte, le mal, l'horreur et la mort se répandaient partout. Les cadavres s'accumulaient et se putréfiaient. Il y eut quarante mille morts dans la ville soit la moitié de la population. Le fléau s'introduisit dans Aix en août, à Toulon vers octobre. Puis ce fut le tour d'Arles, de Tarascon et de Saint Rémy en 1721. Le mal s'éteignit vers l'automne 1721 bien qu'une reprise ait été signalée vers le mois de mai 1722. Arles avait perdu le quart de sa population, Saint Rémy près de la moitié, Tarascon s'en tira avec deux cents morts seulement.

Barbentane multipliait les précautions sous la conduite d'un conseil et d'une communauté qui fit preuve d'un grand dévouement. En octobre 1720 la misère se fit sensible. La ville et son terroir, si autarciques qu'ils soient, souffraient grandement de l'arrêt de tous les échanges avec le voisinage surtout avec Avignon. En novembre la caisse du trésorier était vide. Mais le mal dont on savait qu'il ravageait Arles et Tarascon, semblait contenu. Très étrangement les comptes-rendus des délibérations du bureau de « l'hôpital des pauvres » ne font apparaître aucun émoi avant janvier 1721⁽¹⁾, date à laquelle il est fait état de nouvelles inquiétantes en provenance d'Aix et du prêt de linceuls à la communauté qui s'apprêtait au pire. Mais le bureau de l'hôpital restait serein ! La jambe blessée et cassée de la pauvre Rose Juillette, qui ne s'en remettra d'ailleurs pas, restait encore l'affaire dominante, car Antoine Villard réclamait avec insistance le remboursement de l'eau de vie qu'il avait donnée pour panser la malheureuse !

En ce temps-là, le tout puissant Cardin Lebre⁽²⁾, qui cumulait les fonctions d'intendant et de premier président du parlement de Provence, fuyant la menace, réfugié à Saint Rémy avec sa famille et poursuivant ses pérégrinations, était arrivé à Frigolet après que son épouse eut accouché dans son carrosse. L'apparition en ce lieu de quelques cas suspects l'incita à reprendre sa voiture, avec son épouse et sa suite, pour aller à Barbentane.

(1) Paul-Antoine Bijaudy, recteur de l'hôpital, mais aussi son bienfaiteur, avait démissionné en octobre « en raison de son grand âge » (75 ans) selon l'explication qu'il en donna au bureau. Marié en 1675 à Marie de Chabert, il avait fait don du mas de Bassette à l'hôpital en 1680. Il semble bien que, pour des raisons interminables de succession, que l'hôpital n'en prit possession qu'en 1727 suite au décès de Françoise Amiel. P.A. Bijaudy fut remplacé au bureau par Claude Bijaudy, désigné par le conseil.

(2) Cardin-Lebre⁽²⁾ fils, Intendant, avait pris la suite de son père (+ 1710). Il mourut en 1734.

Son irruption dans la cité provoqua quelque émoi et quelques dépenses car une délibération du conseil nous apprend que « *des réparations ont été faites au Planet, au devant du logement de Monseigneur l'Intendant* »⁽³⁾. C'est donc chez la pieuse Françoise de Mondragon, dernière du nom, alors âgée de soixante-deux ans, que le président s'installa alors que plusieurs de ses familiers descendaient chez les Robin. A l'hôpital des pauvres, on surveillait l'avance de la contagion avec attention.



L'hôpital vers les années 1910 (estimation)

Mais la mauvaise nouvelle ne fut pas celle attendue ! En février 1721, le Bureau de l'hôpital apprit que l'archevêque d'Avignon prêtait son château, au pied de la tour⁽⁴⁾, pour en faire si nécessaire une infirmerie, louable intention hélas dévalorisée par sa finalité dévoilée en mai, puisqu'il s'agissait en fait de « *loger les malades de l'hôpital attendue la proximité de ce dernier avec le château de Mademoiselle de Mondragon où est actuellement logé le premier président du Parlement de Provence* » ! Par bonheur, aucun cas douteux ne survenant à Barbentane, l'affaire en resta à l'état de projet et les pauvres, sur lesquels le président du parlement avait une vue plongeante et sans doute incommodante, purent y poursuivre leurs séjours !

On répandit du sel, réputé désinfectant, dans l'entremail et le « jeu de ballon » (le cours aujourd'hui). La maison de Joseph Deville en mars, puis celle de Joseph Giraud, prêtre, servirent de casernement pour la garde organisée par la commune, des paillasses furent fabriquées, des guérites construites notamment dans le rocher sur le chemin de la fontaine, M. de Puget prêta trois fusils (qu'on lui rendit d'ailleurs brisés !). Pour accroître l'isolement de la ville, la descente du Séquier vers l'hôpital, puis la porte Pujade (porte de la fontaine), furent murées. Un mur fut aussi bâti à la hâte en travers de la rue des faubourgs pour les isoler du chemin qui descend de la Pousterle vers les observantins. Des barrières surveillées furent établies vers Saint Joseph, Louis Franc, valet de ville, qui sonnait la cloche trois fois par jour pour les relèves obtint une prime méritée. Tout le vinaigre disponible, conservé en baquets, était utilisé comme désinfectant.

La commune de Barbentane s'estima miraculeusement protégée, le mal il est vrai s'était arrêté à ses portes⁽⁵⁾ puisque Tarascon, Saint Rémy, et même Frigolet⁽⁶⁾, furent cruellement atteints et qu'Avignon perdit au moins le quart de ses habitants.

(3) Registre « D » des délibérations du bureau de l'hôpital, archives de la mairie. A la demeure des Mondragon, logeait Françoise de Mondragon et sa sœur Catherine, veuve de Louis de Thézan-Vénasque.

(4) Ce château, accolé au levant de la tour, était alors assez mal entretenu. Il fut, semble-t-il, achevé par la révolution et il n'en reste que quelques pans de murs au pied de la tour.

(5) Contrairement à 1587 où la peste tua 12 barbentanais (réf. Arch. Paroissiales- AP 11).

(6) Il y eut 19 morts à Frigolet, 98 à Graveson et donc aucun à Barbentane.

Ordre fut donné d'organiser une grande procession et des actions de grâce auxquelles le curé, les prêtres et les pères observantins furent conviés. On décida une communion générale et un don à l'église qui fut fixé l'année suivante à 400 livres pour faire une « sous basse » d'argent à la châsse de Saint Jean-Baptiste. Le révérend père Raoulx, du couvent de l'observance, eut droit à une paire de poulets en reconnaissance des bonnes paroles qu'il prononça en cette occasion.



Inscription au-dessus de la porte donnant aux chambres

L'hôpital des pauvres, creuset des institutions....

Ouvrons ici une parenthèse dans la foisonnante actualité barbentanaise en ce début de siècle, pour évoquer l'« Hôpital des pauvres en Jésus-Christ »⁽⁷⁾. Il constitue une institution à part, faisant exception à la règle générale. Il n'est ni de la communauté, ni seigneurial, ni paroissial. Il est un peu tout à la fois : un creuset où se fondent les bonnes volontés de la cité, où s'affirment les solidarités et où s'amalgament les institutions.

Ses recettes sont celles de ses biens propres et des dons, humbles ou importants, surtout sous forme de fondations ou legs, faits régulièrement à son profit. Il est vrai aussi de dire que la générosité des donateurs, si sincère soit-elle, est à l'évidence soutenue par l'espérance de chacun, secrète ou avouée, de mieux sauver son âme. Son « bureau », jusqu'à la révolution, fut composé des consuls sortants, dont le premier est automatiquement le « Recteur », du juge du lieu, nommé par le seigneur, du curé et de deux habitants élus par le conseil. L'archevêque, par sa fonction et par son titre de seigneur du lieu, y exerça toujours une influence prépondérante et respectée.

Pourtant, bien que fort de sa large représentativité, le Bureau de l'hôpital ne résista pas aux tempêtes communautaires entre 1724 et 1728. On relève par exemple, dès 1724, des premières contestations parce que le « premier consul vieux » (consul précédent), donc de facto Recteur de l'hôpital, Paul Martin, est aussi juge du lieu. En 1726 et 1727, au plus fort de la bourrasque provoquée par Villard et consorts, aucun compte rendu du bureau ne fut rédigé sur le champ. Ils furent seulement rajoutés bien plus tard dans un désordre qui traduit le fébrilité des temps ! Apparaissent ainsi des comptes-rendus qualifiés d'« équivoques », on parle de « mésintelligences », de gestion « suspecte » ! Ce sont les échos assourdis des féroces rivalités d'alors au sein du conseil de la communauté et qui se répandirent à l'hôpital dont les « recteurs » étaient les « consuls vieux ».

Pendant cette trouble période le curé Baudet, dit « indisposé », fut très souvent absent du bureau ! Le passage impromptu de messire Louis de l'Église, chanoine de Saint Agricole, dépêché à l'hôpital par l'archevêque en mars 1728 avec un mandat impératif pour qu'on

(7) Il ne faut pas confondre avec la « maladrerie » (ou « malautière ») existante en pleine campagne au sud de Barbentane depuis le XIII^eme. A défaut de faire ici une « histoire de l'hôpital », nous citons dans ce chapitre des faits relevés dans la période 1691-1734 (registres « C », « D » et « E » des délibérations de son bureau -archives municipales de Barbentane). Il s'agit donc d'une « tranche de vie » de l'hôpital à une époque donnée, considérée comme représentative. Voir cependant plus haut l'évocation des problèmes posés à l'hôpital par la peste de 1720-1722.



Inscription au-dessus de la porte route de Frigolet

lui remette les clés des archives est de toute évidence en rapport avec ces événements !

En 1717, à la demande de monseigneur l'archevêque d'Avignon, il est envisagé de détruire ce vieux bâtiment dont la position ne nous est pas parfaitement connue, mais qui souffrait des chutes de pierres, et d'édifier une nouvelle maison qui est de nos jours le petit corps de bâtiment dont la porte, surmontée de l'archange Saint Raphaël ajouté bien plus tard, en 1880, donne sur le lieu dit « Trou du renard ». Ce « nouveau » bâtiment comprenait au rez-de-chaussée deux pièces et la cuisine, et, à l'étage, deux chambres. Les locaux étaient donc modestes ! Il en va de même de l'équipement : à l'inventaire de 1724, « huit lits de bancs » et huit paillasses, une quinzaine de chaises dont une à porteurs pour les malades, une douzaine d'écuelles et de couverts en fer blanc, enfin vingt-six draps dans un placard, donnent une bonne idée de la capacité et de l'indigence des moyens. L'hôpital disposait aussi d'une réserve pour habiller les pauvres : vingt-six chemises et deux douzaines de bonnets pour hommes et pour femmes. Suivant les époques l'accent est plus ou moins mis sur la priorité à donner aux « passagers » ou aux indigents du lieu, de même la distribution de viande ou de pain à domicile ne se pratique que par période. L'ordinaire du jour, dans la maison, reste sobre, mais le pain, les légumes et la viande y sont présents, parfois même le vin. L'achat d'un pain de sucre à la foire est une exception rare ! Les comptes, grâce aux dons et rentes, sont assez bien équilibrés autour de 600 à 800 livres par an.

La construction de la chapelle allait suivre peu après⁽⁸⁾. En effet la communauté apprit en février 1726 par l'archevêque d'Avignon qu'une veuve du nom de Claudette Chabert⁽⁹⁾ faisait don de deux cents livres et d'une petite terre proche de l'hôpital pour construire une chapelle.

Mais monseigneur fit part de sa grave préoccupation concernant l'emplacement mal commode du terrain et surtout la faiblesse de la dotation ! Qui allait payer les travaux ? les ornements ? Qui paierait les prêtres pour le service ? Le débat au sein de la communauté, alors dirigée par le triomphant Antoine Villard en plein règlement de comptes avec ses ennemis, fut houleux. Villard, peu désireux de contribuer, apostropha le recteur Esprit Guigues, l'accusa de « *mauvaise foi* » et se lança dans une véhémence et bien embrouillée démonstration financière sur la richesse de l'hôpital. Bien que le désordre anarchique des comptes-rendus d'alors ne permette aucune certitude, il semble

(8) La chapelle, construite vers 1727, le fut « contre une chambre de la vieille bâtisse » que l'on peut supposer située sur un axe Est-Ouest, de la falaise au chemin de la Fontaine. La chapelle, dans cette hypothèse, fut accolée au nord de cette bâtisse. La chute des pierres de la muraille sur son extrémité Est est bien compréhensible. D'ailleurs les salles existantes encore vers l'Ouest (salon notamment) ont des murs d'une épaisseur qui laisse supposer une très grande ancienneté. Cette ancienne bâtisse avait une aile qui remontait un peu le long du chemin de la fontaine comme en atteste en ce lieu une cave voûtée très ancienne et la porte surmontée de l'inscription « hôtel Dieu » donnant sur ce chemin.

(9) Claudette Chabert était habitante de Tarascon et veuve d'un sieur Roüe (ou Rove ?).



bien qu'en définitive le lieu retenu fut une partie du cimetière de l'hôpital « *joignant une des chambres où l'on met les malades* ». La chapelle fut construite, presque certainement, vers 1727⁽¹⁰⁾. Le prêtre Pierre Chabert-Boudard y déploya un grand zèle, et, sa grande fortune aidant, il promit à l'archevêque d'Avignon en 1732 de décorer ce lieu d'un retable et d'un tableau⁽¹¹⁾.

En 1730, après avoir depuis des années pressé la communauté de lui rembourser un prêt de 1 280 livres, le bureau de l'hôpital, sur le point d'avoir enfin satisfaction (Villard n'était plus au pouvoir !), fit le projet d'agrandir les locaux dont « *la vieille bâtisse* » était dite pratiquement inhabitable. Cette « bâtisse » semble bien être celle, mal localisée, dont l'archevêque avait demandé la destruction en 1717 et qui fut conservée comme il le constata avec déplaisir lors de sa visite pastorale en 1732.

Un grand projet fut confié au maître-maçon barbentanais Pierre Larchevêque qui conçut de relier la chapelle Saint Raphaël à la « cuisine » par un grand corps de bâtiment. Il dessina une vaste salle basse, s'ouvrant au levant sur la basse cour et une salle haute encore plus vaste, puisqu'elle venait couvrir la chapelle au midi et se prolongeait au nord par une chambre située au dessus de la cuisine. Un bel escalier à deux rampes reliait ces salles. Une « *genevese* », c'est à dire une gènoise, devait en enjoliver la toiture et se trouve bien visible de nos jours. Sous la salle basse, accessible par un escalier intérieur, il fut prévu un bûcher voûté, donnant de plain-pied sur le chemin de la fontaine par une porte. Le devis de l'ensemble prévoyait un coût de 2 300 livres. Quatre ou cinq maçons se présentèrent aux enchères et les heureux gagnants furent les Lamit, d'Avignon, associés à Jean Bouchet, menuisier de Barbentane avec une offre de 2 000 livres. Mais une violente altercation entre les Lamit et Bouchet ayant, à la dernière minute, et en présence du bureau, fait voler en éclat une entente fragile, ce furent finalement les frères Joubert qui emportèrent l'affaire et qui entamèrent le travail le 9 avril 1733 à l'aube ! Le gros œuvre, avec le concours de Bouchet, se termina l'année suivante, non sans quelques dépassements imprévus !

Ce grand travail s'inscrivait dans un paysage fort différent de celui qui nous est coutumier. Le chemin venant de la Pujade et qui s'insère de nos jours entre l'hôpital (aujourd'hui maison de retraite) et la falaise taillée n'existait probablement pas encore. Il y avait là un flanc abrupt supportant le rempart et une tour, le tout ayant disparu de nos jours⁽¹²⁾.

(10) Le désordre des archives de l'hôpital pour cette période troublée au conseil de la communauté n'a pas permis de trouver trace de la construction effective qui, à n'en pas douter, remonte à cette époque, bien que le style de construction puisse faire penser aux années 1680. Les maîtres maçons barbentanais ne suivaient peut être la mode qu'avec un temps de retard ! L'examen des lieux laisse aussi supposer de manière claire que la chapelle actuelle n'est plus que la moitié de la primitive qui se prolongeait très certainement d'une travée vers l'Est, et peut être d'une abside en plus. L'autel est de toute évidence du XIXème.

(11) Pierre Chabert-Boudard, prêtre né en 1667. Nous avons vu, plus haut, en début de siècle, quelques unes de ces pittoresques manifestations au sujet de la chapelle des Puget en l'église paroissiale. Assagi, semble t-il, il testa en 1742 à Avignon, en faisant héritière universelle sa sœur Lucrette mariée en 1711 à François Martin, dès lors dit « Martin-Boudard ». Il donna aussi des biens à son ami le prêtre Bruguière en interdisant à sa sœur d'apporter le moindre trouble à cela sinon elle perdrait tout.

(12) Ce chemin de la Pujade n'a pu se former au XVIIIème qu'avec l'effondrement progressif et la récupération des pierres du rempart dominant. Dès le XVIème ce rempart gênait aussi le seigneur Paul d'Albert de Mondragon,

L'hôpital disposait des produits de quelques propriétés qui lui avaient été léguées. Deux vergers de mûriers (Galline Grasse et la Charité), dont la vente aux enchères des feuilles est d'un excellent rapport annuel. Les produits du mas de la Bassette, légué en 1680 par le notaire Paul-Antoine Bijaudy, étaient également d'un bon rapport (terres, grange, troupeau de brebis) mais la prise de possession semble avoir été fort longue pour des raisons juridiques ! Quant au mas de Magne, en mauvais état, légué en 1699 par la demoiselle Sibille Massauve, dite « d'Alen », il allait se révéler être plus une charge qu'un profit !

Enfin il est loin le temps où l'hôpital tirait un bon profit du grand moulin à vent des Espidègles⁽¹³⁾ que le juge, Honoré de Raoux lui avait légué en 1631. Son exploitation, confiée à des fermiers, périclita progressivement au tournant du siècle. En 1700 les administrateurs constatèrent que deux voiles du moulin avaient été dérobées et le trésorier, Paul Villard, dut entrouvrir sa bourse pour en faire acheter des neuves à Arles. Puis les catastrophes s'enchaînèrent ! A peu de temps de là, « *un rondet avec son penchinat, une lanterne et un cercle avec son talon et une barre* » se rompirent et des « *chevilles à tenir les voiles* » se cassèrent. Le recteur désolé de cet « *état pitoyable* » se résigna à accepter la seule offre valable de réparation, celle d'un maître-charron de Monfrin à qui l'on consentit les 63 livres qu'il exigeait. Les meuniers, Berlandier, Pierre Clavel et Jean Bonnet, n'étaient plus en odeur de sainteté auprès d'un bureau déconcerté.

Les procureurs du chapitre Saint Agricole d'Avignon choisirent mal leur moment en réclamant à cette époque des cens sur ce moulin prétendu être dans le domaine de leur ancestrale « directe ». De bons avocats, consultés, conseillèrent de payer. En 1702, l'un des fermiers du moulin vint se plaindre que la vieille meule en pierre ne faisait plus que de la mauvaise farine grise et que son changement s'imposait car toutes ses « *pratiques* » (clients) le quittaient et qu'il ne pouvait plus payer les fermages. Les administrateurs, fort abattus, attendirent six mois pendant lesquels le problème empira et ils commandèrent enfin une pierre neuve. La tempête de l'automne 1703 fut le coup de grâce ! Un « *vent impétueux et violent* » ayant brisé le pavillon et l'arbre principal, le bureau, excédé, évoqua la possibilité de vendre aux enchères ce moulin ruineux, d'autant plus que les fermiers, qualifiés de « *misérables* », n'inspiraient plus aucune confiance.

Le recteur de l'Hôpital, Louis Guigues, le vendit en 1705 à son parent Esprit Guigues pour la somme de 1 500 livres ce qui fut, semble-t-il, une bonne affaire pour tous, mais qui donna l'occasion au curé Baudet de manifester son humeur contre la gestion en usage. Bien que la reconnaissant « *véritable et sainte* », il ne donna pas son quitus aux comptes

demeurant sur le Planet comme en atteste un intéressant document de 1570 environ (voir « Histoire des Mondragon de Barbentane » par l'auteur, archives de la mairie) Ce document mentionne, face à l'habitation du seigneur, au couchant, un rempart et un chemin de ronde intérieur que Mondragon voulait barrer pour son usage personnel avec l'intention de « percer la muraille gênante pour y faire posterle et fenêtres » ! En 1789, nous le verrons plus loin, la communauté décida de faire détruire la tour dont la ruine surplombait dangereusement l'hôpital et de faire entailler la falaise pour favoriser le passage de la Pujade vers le Trou du renard et la Canade. Rappelons à cette occasion que la belle avenue rectiligne et descendante dite Pont de Guyot sur laquelle débouche le cours vers l'Ouest, n'a été créée qu'au XIX^{ème}, entraînant lors de sa création, la disparition d'une dizaine d'habitations qui en barraient le tracé à hauteur du « Trou du renard ».

(13) Ce moulin fut probablement l'un des premiers moulins à vent de Barbentane, bien avant les six autres construits sur « la Coste ». Il fut détruit en 1827 pour laisser place à la grande Croix de la mission érigée près du cimetière actuel.



de l'année, car, dit-il, le recteur avait signé seul tous les mandats et avait, bien à la légère, passé les pouvoirs au nouveau recteur en lui remettant un sac de papiers et de livres en vrac et sans inventaires. La mauvaise humeur du curé dura plus d'une année pendant laquelle il bouda les réunions.

Étrangement le « bureau » de l'institution fait office d'agence matrimoniale ! Claude Raoulx avait légué bien des décennies auparavant la rente d'une terre, aussitôt baptisée « *terre des filles* »⁽¹⁴⁾, pour aider chaque année, soit deux ou trois pauvres filles à se marier, soit quelques garçons sans ressources pour apprendre un métier. Le bureau s'y employait au mieux ! Par exemple, il trouva un brave garçon pour la pauvre Jeanne Mourrin, fille de Pierre, le tisserand, qui avait épousé au temps de la peste, un volage cocher du président du parlement de Provence alors réfugié à Barbentane. Pour l'orpheline Marie Tinet, le valet Pierre David, sans famille, venant du Dauphiné, fit fort bien l'affaire. Une pauvre Pauline Brunelle, enfermée

dans Barbentane au temps de la peste, se retrouva enceinte d'un cocher grenoblois, lui aussi reparti au galop, et il fut trouvé bien charitable de dénicher un compagnon à cette malheureuse réduite à la mendicité et laissant allaiter son enfant par Jeanne Plumelle, nourrice patentée !

Les dépenses font apparaître l'importance des achats de pain et de « chair » non seulement pour les hébergés mais pour des habitants en détresse et pour des soldats malades. L'aide à l'extérieur de l'hôpital fit toujours l'objet d'une controverse passionnée. En 1724 par exemple, le recteur Charles Bijaudy rappelle fermement la décision de renoncer aux dons de nourriture hors de l'hôpital alors que Louis Deville, en 1728, « *nonobstant les décisions passées* » reprend cette action en critiquant vertement ses prédécesseurs.

Le secours aux « *pauvres honteux* », telle est l'expression en vigueur, est la préoccupation majeure⁽¹⁵⁾. Ils sont parfois légion !

En janvier 1729, ce n'est qu'un exemple, le bureau constate que cent cinquante familles sont réduites à la dernière nécessité en raison de la neige et il décide en conséquence de faire moudre la réserve de seigle de la Bassette. L'épouse et l'enfant expulsés par l'irascible Pierre Royer seront aidés en subsistance et en justice ; sur recommandation d'un prêtre, on habillera d'une cape et d'une camisole la veuve de Louis Veray, qui n'ose plus aller à l'église parce qu'elle est presque nue ; en l'hébergeant, on aidera la femme de Joseph Manhein, cardeur, devenue « *imbécile* » et se trouvant en un grand dénuement ; on

(14) Près de trois hectares, situés vers le Bosquet, au couchant de l'auberge Saint Pierre et Saints Paul et rapportant environ 75 livres par an.

(15) Nous ne disposons, hélas, d'aucunes archives concernant les résidents, par exemple des registres d'entrées ou de sorties. Le seul examen des « délibérations » du bureau ne permet de saisir la vie quotidienne qu'à travers quelques cas particuliers heureusement évoqués.



donnera trente livres pour aider à guérir Marguerite Chapus, dite « la Carcassonne » ; la misère de « la Vernette », veuve avec beaucoup d'enfants, est affligeante et on lui fournira un peu de viande et de pain, une jupe et une camisole ; le pauvre Joseph Bonnet, en charge d'enterrer les morts, aura droit à une culotte ; des hardes seront données à un pauvre aveugle de la Drôme, ainsi qu'à Pierre Eygasier, dit « bérigoulet » qui se trouve être à demi nu, à Crouzette l'insensée, à la « patronne »(?), à la « pendarde » dite Brune, sœur de Mie dite « la Doutre » ; de la toile de laine dite « cadis » sera donnée à la « grande Marthe » et à la « grosse meunière du château » ; le bureau règlera comme de coutume Jeanne Plumelle pour deux mois d'allaitement d'un « bâtard de la France »(enfant trouvé).

Le curé reçoit chaque année, après Pâques, 5 livres et quelques sols pour avoir « *chanté de la charité* » et, pour ses œuvres, quelques livres d'une fondation faite par Françoise de Mondragon. Les apothicaires et chirurgiens du lieu apportent aussi leur concours moyennant une raisonnable rétribution. En 1724, Jean-François Millaudon ayant fourni pour plus de 18 livres de remèdes alors que la caisse était vide, le bureau décide « *d'en obtenir toute la grâce possible* ». L'appel à la communauté médicale, -ils étaient trois chirurgiens et apothicaires (Pierre Pons, Jean-François Millaudon et Claude Martin)- s'organisa en 1728 avec leur proposition d'être disponibles à tour de rôle pendant quatre mois moyennant dix livres à chaque fois, sachant qu'ils assureraient drogues et remèdes.

L'hôpital n'a qu'une seule salariée, la « gardienne », en charge de tout et à toutes heures. Charlotte Raousset est en fonction en 1719, puis, en 1722, Marguerite Roulette, veuve de Pierre Erisson père, avec des gages de 36 livres par an. Mais, expéditivement dite « *hors d'état* » en 1730, elle se voit congédiée avec pour toute retraite un pain quotidien offert « *par bonne manière* » et remplacée par Catherine Cuo⁽¹⁶⁾, plus exigeante, qui obtiendra 60 livres par an qu'on omettra de lui régler pendant onze mois !

Un jour, les gesticulations de quelques « insensés » étant telles, il fallut aussi doter la gardienne de menottes, fabriquées par le maréchal-ferrant !

Malaise dans la communauté...

Après cet aperçu sur la vie de l'hôpital, revenons à l'apaisement des tensions que nous avons pour un temps constatées au sein du conseil de la communauté après les turbulences provoquées par le passage de Villard. En tarissant les controverses intestines, le retour à un calme précaire fit resurgir la dure réalité de la vie quotidienne des Barbentanais.

Pendant l'hiver de 1728-1729 des pluies torrentielles avaient ravagé le pays. Le puits de Bertherigues ne donnait plus que de l'eau trouble, des pierres de murailles en tombant

(16) Veuve de Joseph Quenin, dite parfois la « Quotte ».



Hospice aujourd'hui

menaçaient une maison aux faubourgs, la rue des moulins à huile, et ce jusqu'à l'Observance, était dangereusement crevassée, le chemin allant de Saint Joseph vers chez la demoiselle de Chinquine était impraticable, le pont de la croix du prévôt, vers Saint Joseph, devenait à haut risque, ce qui provoquait la colère du seigneur de Robin, les habitants de la rue du Paty vivaient dans la crainte permanente de l'effondrement de la tour des remparts qui jouxtait la maison de Jean Ayme⁽¹⁷⁾, un mur s'était effondré sur le pont de la Gaffe au quartier du Bosquet, un autre croulait vers l'abreuvoir et la fontaine, la voûte de l'église laissait passer la pluie et faisait éclater la colère du curé.

La mauvaise santé de l'hôpital...

Nous avons laissé l'hôpital en 1734 en fin de reconstruction. Une grande et belle bâtisse reliant la chapelle au petit bâtiment nord, plus ancien, ouvert sur « le Trou du renard », laissait espérer un renouveau de l'institution et un confort accru. Las ! les membres du bureau, s'ils pouvaient être fiers du travail globalement réalisé, apprirent à leurs dépens que le diable se nichait dans les détails. Joseph Bouchet, le menuisier barbentanais qui avait largement participé aux travaux, pécha gravement dans la finition et laissa un chantier à l'abandon prétextant qu'on ne le payait pas comme convenu. La situation était grave car, de surcroît, le coût avait largement dépassé la prévision et l'emprunt complémentaire se révélait insuffisant. Pour au moins finir les travaux, le bureau en appela à l'autorité de l'intendant et premier président du parlement à Aix. Réuni en août 1735 à la maison curiale à l'invitation du curé, le bureau constata avec satisfaction que l'intendant avait menacé d'emprisonnement le sieur Bouchet s'il n'en finissait pas.

Convoqué au bureau, mais nullement impressionné, le dit Bouchet, arrivant de chez lui, au bas de la rue Grande, répondit imperturbablement à la docte assemblée : « *pas d'argent, pas de travail* », ajoutant qu'il verrait plus haut que l'intendant le cas échéant !

En novembre l'affaire était au point mort, Bouchet s'obstinait, on lui devait 400 livres et il en exigeait 150 au moins et de suite. En février 1736, le bureau, se croyant habile en la circonstance, paya 150 livres directement à quelques fournisseurs de Bouchet qui n'apprécia pas la manœuvre et le fit savoir avec fracas. Pendant l'hiver, traversant la « bardaison » inachevée, la pluie avait fait des dégâts sur les voûtes des salles. Portes et fenêtres manquaient cruellement. Bouchet restait insensible aux menaces. Pour accroître la pression, il lui fut précisé qu'on lui donnait encore un mois avant emprisonnement au château de Tarascon, dont la mauvaise réputation n'était plus à faire. Il n'en eut cure et répondit avec impertinence qu'il allait faire un procès. En avril 1736, le bras de fer restant stérile, le bureau lança un appel d'offres pour les menuiseries abandonnées. Un expert, évaluant le tout à 190 livres, fit un descriptif pour la porte en bas du grand escalier qui se

(17) Jean Ayme n'était pas le seul menacé par cette tour qui sera démolie en 1789. Elle surplombait aussi l'hôpital sur lequel parfois, des pierres tombaient comme ce fut le cas en 1737. La commune s'en tira en disant aux habitants de prendre toutes les pierres qu'ils voulaient dans la muraille (celles là au moins ne tomberont pas !). Bien des maisons de Barbentane, hors remparts, ont de toute évidence, profité de cette « carrière » !



Statue de Raphaële au-dessus
de la porte d'entrée

devait être en chêne ou en mûrier, les portes du bureau, des salles basse et haute, de la cuisine, de la chambre de garde au dessus de la cuisine, et enfin pour une quinzaine de fenêtres. Pierre Rouverol, maître menuisier et Bigonnet, serrurier de Graveson, furent retenus. En juillet, le bureau, semblant aussi désarmé que désargenté, réitéra en vain ses menaces contre Bouchet⁽¹⁸⁾. Finalement l'archidiacre de monseigneur l'archevêque fut sollicité de s'entremettre et, un beau jour du début de 1737, Bouchet, accompagné du prêtre Paul-Antoine Villard, comparut en Bureau, qui en fut « charmé », pour accepter un compromis.

En marge de ces problèmes, une mémorable tempête dans une marmite agita le bureau le 23 avril 1736. Assemblé sans son recteur Etienne Martin, qui avait refusé d'y paraître, il fut informé d'un scandale : « la Ferrande »⁽¹⁹⁾, gardienne d'alors, lavait sur place dans la marmite de l'institution, le linge de l'épouse du recteur⁽²⁰⁾ !

Outrés, ou paraissant l'être, les membres du bureau congédièrent abruptement la dite Ferrande qui fut remplacée par Jeanne Dautre. Trois jours plus tard, sans doute après avoir lavé son linge sale en famille, le bureau s'assembla et, sous la houlette de son recteur de retour, expédia les affaires courantes comme si de rien n'était ! Pierre Millaudon, qui agissait avec le titre d'« adjoint », c'est à dire un peu comme un administrateur-délégué, pourrait bien être celui qui avait soulevé le couvercle !

Les affaires courantes, outre les travaux, ne manquaient pas. Pour faire feu de tous bois, le bureau décida de vendre « *un tas de hardes mangées par les vers* » et laissées par des résidents défunts. Le budget de 1735 fut en déficit. Il fut admis qu'on ne donnerait plus rien aux pauvres hormis ceux de l'hôpital mais il parut incontournable de changer la paille des paillasses au moins une fois par an. Le bureau avait d'ailleurs un contrat à ce sujet avec sa ferme de la Bassette. Puis, le bureau, en recherche d'économies, se montra peu ouvert au cas de la femme de Jean Manen (Manhein) « *qui avait sombré dans l'imbécillité* ». Appliquant « a minima » un récent arrêté du Roi qui faisait obligation aux hôpitaux de nourrir et entretenir ces pauvres gens, le bureau lui vota une modique allocation de deux sols/jour. Quant à la femme de Jacques, amenée à l'hôpital afin qu'on y soigne sa jambe cassée, le bureau, compte tenu des biens de la famille, considéra que ce serait un dangereux précédent de la garder. On avait d'ailleurs dépensé pour 39 livres

(18) Les fenêtres furent à coup sûr posées puisqu'en 1741 (!) on se proposa de profiter du passage d'un vitrier suisse pour finir celles de la salle basse attenante à la chapelle !

(19) « Catherine Ferrande » semble ne correspondre qu'au nom de famille de « Ferrand » qui ne fut présent à Barbentane que pendant une ou deux décennies. M. Claude de Ferrand habitait vers cette date rue Grande et était propriétaire du puits dit « Matheron ». Or M. de Ferrand était « Présidial du tribunal de Nîmes ». La présence d'une Ferrande gardienne d'hôpital ne peut qu'étonner quand on connaît les us et coutumes des notables d'alors.

(20) Marguerite Coutier (1685-1748) de Claude, ménager. Elle avait épousé Etienne Martin, notaire, de Louis, chirurgien, en un lieu inconnu et avant 1723. Etienne mourut en 1744.

d'eau de vie pour soigner la jambe blessée de « la Bessone » : il était temps de faire des économies ! Il parut également nécessaire de rendre le règlement intérieur plus strict quant à la religion : désormais un malade admis avec de la fièvre devrait se confesser, si la fièvre persistait il recevrait le Saint Viatique, et si, d'aventure, il refusait ce devait être la porte sur le champ.

Au tout début de 1739, Pierre Martin-Boudard, avocat, lieutenant du juge à Barbentane, vint annoncer que son père François était héritier universel de l'opulente Charlotte Raoulx en même temps que Messire Pierre Raoulx et qu'une somme de cinq cents livres revenait à l'hôpital. Mais les héritiers introduisirent des conditions d'une telle complication que le bureau, sur ses gardes, se donna quelques jours de réflexion. Le montage financier proposé, à savoir (semble-t-il !), se contenter de 5% du capital (25 livres/an) jusqu'à concurrence des cinq cents livres, apparut comme un piège honteux et fut repoussé avec dédain.

La manne passa donc son chemin⁽²¹⁾... mais c'est peut-être parce qu'on l'avait un moment espérée que commande fut passée au maître maçon Pierre Larchevêque de faire un puits dans le bûcher en sous-sol pour un coût de 500 livres précisément. A noter que deux ans plus tard, ce précieux forage déborda en fragilisant les fondations jusqu'à ce qu'il soit muni d'un trop plein.

Et pourtant l'impécuniosité de l'hôpital allait grandissant. Au mois d'août le bureau s'interrogea sur l'usage de la fondation « Claude Raoulx » suite à un rappel à l'ordre de monseigneur l'archevêque. En présence de monsieur le curé et de Joseph-François Raoux, premier consul, le recteur, Claude Bijaudy, rappela d'abord la règle vieille d'un siècle : chaque année on prélevait sur la rente de la terre 12 livres pour les pauvres de la maison et 60 pour doter deux ou trois pauvres filles à marier ou bien pour aider un garçon démuné à apprendre un métier. Le recteur n'omit pas, pour mémoire, d'évoquer les 3 livres que le fondateur, en sa bonté, avait affectées spécialement aux administrateurs afin qu'ils puissent une fois l'an « *faire repas honnêtement entre eux en sa mémoire* ». Mais les années passant, « *certain administrateurs* », affirma-t-il sans les citer, auraient laissé dériver l'emploi du fonds en aidant à des mariages de « *filles aisées* » et même, pour l'une d'entre elles, servant à l'achat d'une ceinture d'argent ! Le recteur ajouta que les auteurs de ces dérives et prévarications « *devraient se sentir couverts de honte* ». Mais qui donc visait-il ?

L'archevêque ayant aussi fait une mention appuyée sur le pitoyable état de l'hôpital, et

(21) Charlotte de Raoulx, veuve de Pierre Giraud, chirurgien (1686-1722), avait déjà eu beaucoup de procédures avec l'hôpital entre 1705 et 1711 au sujet des biens légués par Honoré de Raoulx à cet établissement. Charlotte Raoulx était notamment propriétaire d'un grand moulin à huile, dont il ne reste rien de nos jours, dans le bas de la rue des Moulins (ne pas confondre avec le moulin dit des Mondragon, devenu celui des Guigue). Attention de ne pas confondre non plus cette riche Charlotte Raoulx avec son homonyme, infiniment plus modeste, gardienne de l'hôpital, morte sur place en 1728 en lui léguant aussi sa fortune, à savoir une paillasse, un chaudron, un bénitier et une Sainte Vierge.



L'escalier de la cave

particulièrement celui de la chapelle, il parut à ces messieurs urgent de réagir. On convint que la chapelle était à l'abandon, sans gradins, sans autel, sans tabernacle, ni tableaux, ni ornements⁽²²⁾. Pour la messe de Saint Raphaël, on en était réduit à emprunter quelques parures à l'église ! Le bureau se décida donc, quitte à suspendre pour un temps les bienfaits du fonds Raoulx, à acheter en priorité du linge, à regarnir les paillasses et à nantir la chapelle d'ornements. Presque aussitôt dit, presque aussitôt fait. Avant la fin de l'année deux beaux Christ vinrent agrémenter la salle du bureau et la salle des femmes. Enfin, pour 120 livres, un boiseur-sculpteur avignonnais de renom livra un autel et un tabernacle couronné de rayons dorés du meilleur effet. Bien que le principe de prélever en partie sur la rente de « la terre des filles à marier » eût été retenu, le bureau, pris de remords, dota trois filles en janvier suivant. La chapelle ainsi restaurée attira une affluence telle, à la Saint Raphaël suivante, qu'une somme de 22 livres fut trouvée dans le

bassin de la quête.

L'inventaire de 1740 reflète la misère ambiante. Il n'y a que deux lits et trois chaises médiocres dans la salle des hommes, ce n'est pas mieux dans la salle des femmes où l'on trouve cependant un tableau édifiant représentant la Sainte Famille. La chambre de la gardienne, en plus du lit, est dotée d'un coffre et d'une table. La chambre du midi⁽²³⁾ dispose d'un seul lit. Celle « des étrangers » est muni d'un lit et d'une chaise percée⁽²⁴⁾. La « garde robe », où l'on range les archives, contient 16 draps, dont 13 mauvais, une cinquantaine de chemises, une dizaine de bonnets et du savon acheté à la foire. Le bureau a une table et 12 chaises. La cuisine est bien modestement nantie en ustensiles, la souillarde et le bûcher contiennent quelques pauvres accessoires.

Créant un grand embarras, Françoise Cuo, la gardienne, s'en alla sans préavis, mais « *grâce à Dieu, il n'y avait alors aucun malade* » ! Décidément, on avait pas de chance avec les Cuo, puisque sa parente Catherine Cuo avait été remerciée peu auparavant pour avoir endommagé la croix du cimetière des pauvres. Pierre Lafont, sa femme et ses enfants étant atteints d'une fièvre maléfique, on se contentera d'envoyer le plus jeune en nourrice chez la fille de François Plumeau ; la fille de Pierre Royer, expulsée de chez elle, recueillie à l'hôpital, sera renvoyée chez son père ; une veuve ayant abandonné son enfant, la grand mère sera aidée à hauteur de 3 livres par mois. Le « pauvre » et brave Jean Dame hébergé de longue date⁽²⁵⁾, parfois dit l'ermite de Barbentane, mourut à

(22) Le retable promis par Messire Pierre Chabert-Boudard avait-il déjà disparu ?

(23) Sans doute celle construite au dessus de la chapelle dix ans plus tôt ?

(24) Peut être la pièce de rez-de-chaussée au midi de la chapelle ?

(25) Voir plus loin, au sujet de ce personnage pittoresque, le chapitre « autoritarisme royal et désignation de consuls ».



l'hôpital en 1747 en lui laissant un joli petit magot de 87 livres ! Effet bénéfique de ce legs ? Toujours est-il que peu après, le manque de lits devenant tel, le bureau en fit acheter deux.

Moins compréhensif avait été en 1737, le seigneur de Robin qui se plaignit de Marguerite Lombarde, femme de Plumeau. Ne recevait-elle pas chez elle tous les pauvres de passage qui empestaient le quartier du seigneur et lui faisait craindre d'être volé ou de voir son château brûlé. Une transaction fut trouvée : « la Lombarde » aurait la clé de la « tour » (la prison sans doute ?) où elle pourrait loger des pauvres hères à condition de les enfermer la nuit.

Charité bien ordonnée...

Croix de l'ancienne morgue

En 1768, en décachetant le courrier, le greffier de la commune eut le rare bonheur de découvrir une nouvelle qui provoqua un grand émoi. Le parlement d'Aix, sensible aux détresses barbentanaïses, offrait une indemnité de 4 000 livres pour les pauvres en manque de travail ! Le problème de la répartition se posa donc. D'emblée le conseil admit la nécessité de faire une liste en concertation avec le curé mais avec des critères plutôt savoureux pouvant laisser penser à quelque suspecte arrière-pensée, puisque les indemnités devaient être « *véritablement réservées pour des pauvres qui travaillent pour le service de ceux qui leur fournissent de la subsistance, par exemple des valets et des servantes* » (!) La perspective de ce pactole agita beaucoup les esprits ! Le conseil se donna un temps de réflexion supplémentaire qui ne profita guère aux pauvres !

En février 1768, sans doute sous la pression du trésorier et sous l'empire de la nécessité, le conseil vint à penser que l'on pourrait bien prélever 2 000 livres pour rembourser aux héritiers de Louis Guigues⁽²⁶⁾ le capital qu'il avait aventureusement prêté treize ans plus tôt lors des inondations de 1755. Une fois cette bonne action réalisée, compte tenu de la somme importante qui resterait encore disponible, on pourrait légitimement attribuer 1 400 livres à la pauvre viguerie de Tarascon envers laquelle on avait d'éternels arrérages, et de grands remords, pour des réparations de chaussées.

Enfin, pour ne pas s'embarrasser de choix toujours délicats, le conseil estima que les 600 livres résiduelles pourraient être attribuées au recteur de l'hôpital des pauvres, ce qui satisfaisait d'autant plus la conscience collective que le dit hôpital était l'un des prêteurs principaux de la communauté et que l'on pouvait ainsi espérer, à l'occasion, un juste retour de cette libéralité... ! Pour s'assurer qu'on n'était pas trop éloigné de l'esprit de la généreuse et souveraine cour du parlement d'Aix, le conseil la consulta sur ce projet « *d'équitable répartition* ». Et la cour, plus soucieuse de réduire l'endettement des communautés que de charité, répondit en donnant son accord ! Le conseil, c'était bien le moins, estima de son devoir de la remercier « *pour ses bontés* ». En avril maître Raoulx

(26) Louis Guigues, riche marchand, lui même originaire de Gap, mais dont la famille était de Barbentane où il revint pour se marier en 1671 avec Pierre (fille) Amielle. Son fils, autre Louis, avait hérité d'une grande part de la « maison des chevaliers » qu'il partageait avec la famille Amiel.



Un ancien bénitier

alla à Aix chercher les 4 000 livres sur les lesquelles, scrupuleusement, furent prélevées 600 livres pour l'hôpital, mais aussi 217 livres pour rembourser Raoulx de cette mission plutôt coûteuse. La peau de chagrin était celle des pauvres.

L'hôpital va mieux...

Nous avons laissé l'hôpital des pauvres en assez médiocre situation vers 1750 au moment où l'original Jean Dame, dit « l'ermite », en réalité un faux pauvre au très grand cœur, lui fit don d'une insoupçonnée petite fortune de 87 livres. Jean Dame fut-il le modeste porte bonheur de l'institution ? On pourrait le croire car elle sortit alors progressivement des ornières financières dans lesquelles elle brinquebalait péniblement. Monseigneur l'archevêque apprit aux intéressés que le magot de Jean Dame était à réclamer à

Antoine Tinet, qu'il était plus élevé que prévu, près de deux cents livres, et que l'achat d'une cloche pour la chapelle en serait un excellent usage. Mais « *bien des gens dans le pays* » profitèrent de l'occasion pour débattre salutairement de l'usage de certaines fondations, dont celle, bien opportune, du généreux Jean Deydier, d'un montant de cinq cents livres.

L'emploi de ces dons n'était pas toujours clairement établi. Certains forçaient sur de pieuses destinations (ornements de chapelle, calices,...), d'autres préféraient l'amélioration de l'ordinaire, enfin, pour tout dire, une part significative, de la volonté des testateurs, allait en messes à leurs mémoires, messes dites par les prêtres du lieu et à leur profit. Jean-Antoine de Chabert, capitaine, une personnalité marquante au pays, mais habitant le plus souvent Tarascon, avait par exemple, en son testament de 1767, fait un don libéral de 3 600 livres, à prendre en trois fois, essentiellement sur des dettes que des gens du pays avaient à son égard, notamment son fermier Pierre Chaix. Les problèmes juridiques ne manquèrent pas et certains trouvèrent un peu contraignantes les messes nombreuses qu'il fallait aller dire à perpétuité en la chapelle privée de la maison Chabert sur le cours. Un point cependant faisait l'accord de tous : la mise à jour de la plaque sur laquelle était gravée à jamais le nom des plus notables donateurs !

Si les finances de l'hôpital allaient globalement de façon satisfaisante, son budget de 1762 faisait apparaître par exemple une dépense de 1 348 livres pour une recette de 1 546, des travaux incontournables surgissaient parfois. La chapelle, en 1753, fut dite en extrême besoin de réparation. Le mur du midi notamment menaçait ruine et il fut nécessaire de prévoir une reconstruction en pierres tenues par des crampons de fer. Un appel d'offre fut lancé et, conformément à une stratégie attentiste permanente des maçons de la ville, personne ne se présenta aux deux premières criées du valet de ville. Au troisième appel, Alexis Joubert proposa 300 livres mais avec quelques modifications techniques par rapport au descriptif ; immédiatement Pierre Martin avança 285 livres, il fut suivi de Pierre Larchevêque pour la même somme mais avec quelques améliorations.

Pierre Martin revint à la charge avec 5 livres de moins, enfin, Pierre Larchevêque ayant réduit encore de trois livres, son offre fut gagnante. Quelques années plus tard, le bureau décida des réparations à la ferme de la Bassette, qui restait d'un bon rapport, contrairement à celle de Magne. Vers 1770, des grandes pluies ayant à nouveau effondré des murs de la cour contre la falaise, on rogna encore le rocher adjacent.



Le jardin d'été

Les médecins-chirurgiens de service revendiquaient parfois. En 1754 Jean-François Millaudon et Pierre-Louis Deurrieu vinrent exposer que leurs vacations de 15 livres par an étaient bien mal payées pour un si grand nombre de malades auxquels ils devaient notamment faire souvent des saignées. La saignée des pauvres et tous les soins à eux apportés ayant été favorablement pris en considération, les chirurgiens obtinrent une revalorisation de leurs fournitures diverses. Les administrateurs restaient attentifs aux diplômes de ces messieurs et, si Deurrieu était reconnu avoir étudié à Montpellier, un nommé Mourret, établi à Barbentane, vers 1765, ne fut pas accepté comme apothicaire de l'hôpital faute d'avoir été reçu à ce titre. Bien plus tard, vers 1780, un nommé Joseph Portalès, qui habita un temps Barbentane, fut admis. Le triomphe fut obtenu par le célèbre médecin Pamard, sommité médicale d'Avignon⁽²⁷⁾. En 1787 un enfant d'Antoine Fontaine fut frappé par la maladie de la pierre et l'hôpital des pauvres le fit opérer par cet homme dont la notoriété était immense. La réussite fut complète et les administrateurs de l'hôpital pour remercier cet « *artiste* » qui s'en remettait humblement à leur discrétion pour ses gages, fut destinataire d'un baril de la meilleure huile du terroir et de la reconnaissance de la communauté !

Les difficultés perduraient avec les gardiennes. Vers 1760, si Marguerite Berlandier n'en posait guère avec ses 90 livres/an, Jeanne-Marie Bouisse en exigeant 100 livres en 1771, logée, éclairée et blanchie, irrita quelque peu les administrateurs. Mais lorsque, quelques années plus tard, ils découvrirent qu'elle hébergeait sa fille à leur insu, ils firent une grosse colère. Elle prétendit que la pauvre enfant était malade, ce qui lui valut d'être accusée de n'en avoir pas soufflé mot au chirurgien Mourret, dont les diplômes s'étaient sans doute affermis entre temps. Elle se défendit en disant qu'elle n'avait aucune confiance en lui... et elle perdit celle du recteur qui la congédia. Marie Guigues lui succéda pour peu de temps et Catherine Chaix, veuve de Barthélemy Linsolas, prit la suite vers 1787 avec une augmentation de 30 livres d'un coup. Reconnaissons que ce

(27) Pierre-François-Bénézet Pamard (1728-1795), études de médecine à Montpellier et Paris, anatomiste et oculiste remarquable auteur d'une méthode d'opération de la cataracte, chirurgien en chef de l'hôpital d'Avignon dont il est 2ème consul en 1776. Ses fils et petit fils eurent également une forte notoriété dans la région.

métier, exercé jour et nuit, toute l'année (on ne parle jamais de remplaçante dans les comptes !) nécessitait des âmes biens trempées.

L'absence de registres sur les pensionnaires reste frustrante pour une bonne connaissance de la vie quotidienne. Le « charroi » reste une activité étonnante. Chaque mois les services de charrettes sont loués pour ramener des pauvres à Graveson, Avignon, Tarascon, etc.



La cuisine actuelle

Une malheureuse Gabrielle, fille d'un carrier, devenue « imbécile et extravagante » et devant être gardée nuit et jour, avait été admise. Mais le comportement de l'énergumène était tel que tout le monde prit peur et l'on s'en tira en offrant 6 sols par jour à une famille excédée pour qu'elle la garde ! La fondation Claude Raoulx, en charge de doter des pauvres filles à marier, agissait chaque année avec constance. En 1765, sollicitée, un peu en marge de sa vocation, pour prendre en charge une jeune bâtarde de « haut lieu », elle préféra s'esquiver avec déférence prétextant d'un trop grand nombre de malades et de passants.

L'hiver 1788-1789...

Comme sur toute la France, le froid s'abattit sur nos contrées et remit en mémoire les méfaits de l'hiver 1708-1709. Les gelées commencèrent fin novembre 1788 et furent terribles en décembre. La température tomba à -12° et y resta longuement, le Rhône gela par endroit, puis il fut même traversable par des charrettes, le vent souffla avec violence en janvier suivi d'une neige abondante. La nature se figea, l'eau fut difficile à trouver, la nourriture devint rare et chère, le bois n'était plus à la portée que des plus hardis ou des plus riches ! Puis la vie reprit le dessus. Quelques problèmes locaux préoccupèrent les édiles : les déboires récurrents avec l'horloge et la démolition définitive d'une des rares tours des remparts qui avaient jusqu'alors survécues. Cette tour, au fond de la rue du Paty, et dont les dangers avaient été déjà signalés dans les décennies passées, surplombait les abords de l'hôpital. Elle disparut sous les coups du maçon Pierre Fily⁽²⁸⁾, payé 165 livres pour ce travail, complété par une découpe de la falaise rocheuse qui facilita le passage des charrettes, jusqu'alors très inconmode.

(28) Petit fils, de Pierre, maréchal ferrant qui fut le bras droit d'Antoine Villard en début de siècle. Fils de Claude, ménager, tué on ne sait pourquoi, à Barbentane d'un coup de fusil en 1753 et dont le fils, Jean-Louis-Michel, sera tué par les Espagnols à Pampelune pendant la campagne napoléonienne de 1811.

Extraits de la Chronique communale Révolution et XIX^{ème} siècle

L'hospice dans la gêne, vers 1789-1792...

L'hospice ne manquait ni de malades, ni de pauvres à secourir. Seuls les moyens manquaient cruellement. Quelques privilégiés dans le malheur eurent quand même droit à des attentions coûteuses, tel Jean-Marie Granier affligé d'une apoplexie paralysante qui nécessita une visite auprès d'une gloire médicale avignonnaise, le docteur Calvet, qui prescrivit des bains à « Balaru » (Balaruc ?) avec l'assentiment de Portalès, médecin barbentanais. Le trésorier trouva un fond de tiroir de 24 livres à cette fin. Il fit encore un effort pour doter Marie Ollier, de Claude, en prélevant sur le fameux fonds pour « filles à marier » laissé dans les temps anciens par Claude Raoulx. Le trésorier, Guillaume Joubert, découvrit 12 livres dans « la boete » (le tronc de la chapelle) mais se plaignit de n'y voir que des assignats !

Les créanciers se bousculaient à la porte : Guillaume Buravand, le boucher et Serignan, le boulanger, devenaient pressants. Etienne Gauthier, le mari de la gardienne Marie-Anne Martin, vint lui-même réclamer les 25 livres dues à sa femme, on fit patienter les charretiers qui avaient assuré vingt-deux transports de pauvres vers les villages avoisinants, mais on paya François Raoulx, prêtre, procureur de l'agrégation, à qui l'on devait la procession de la charité. Et puis, Pierre Fontaine, maire en sursis, président du bureau de l'hospice, décida prudemment de se régler à lui-même (14 livres et 2 sous) et à Guillaume Joubert, quelques « *parcelles menuzières* » (dépenses pour menus fournitures). Et enfin, il signa le registre, en précisant qu'il laissait sur le bureau les clés des archives, de la garde-robe et de la caisse aux ornements.

Désarroi à l'hospice...

Malgré la tourmente révolutionnaire, un bureau⁽²⁹⁾ reconstitué reprit ses réunions à partir de septembre 1792 mais Malosse, maire, bien trop affairé par ailleurs, n'y participa pas. La situation était désastreuse : il n'y avait plus de bois de chauffage, on en acheta 30 quintaux à Claude Plumeau à 15 sous l'unité, mais on ne le paya point, la veuve Michel, dite « Gribelle », demeurant à Maliven, réclamait le prix des fagots qu'elle avait livrés, François Barthelémy exigeait les 36 livres qu'on lui devait pour des transports de pauvres, Pierre Gauthier, le mari de la gardienne, fournisseur de viande, présentait à nouveau une facture de 228 livres et, pour tout arranger, réclamait pour sa femme des gages augmentés à 200 livres par an au lieu de 150. Le moment était mal choisi ! Et la toiture faisait eau de toutes parts...

On fit donc appel aux vieilles recettes : d'abord une subvention de la mairie (23 livres) pour Antoine Berlandier, vraiment dans la misère et surtout on mit en cause la gestion passée ce qui permet toujours de gagner du temps. Le bureau convoqua Pierre Ardigier, un ancien administrateur, sommé de se présenter avec ses comptes. Etienne Martin,

(29) Joseph-Henri Sagnier, bourgeois géomètre, Pierre Arnoux, aubergiste, Joseph Chabaud curé constitutionnel, Thomas Petre, Etienne Martin notaire, Jean-Joseph Rey, Jean-Joseph Mourrin et Claude Mourret, chirurgien.

notaire et nouveau trésorier, dénonça Guillaume Joubert, ancien maire, dit débiteur de la commune. C'était de bonne guerre. En fouillant bien, il découvrit aussi quelques autres débiteurs négligents pour un total de 280 livres.

Les affaires ne s'arrangeant guère, Joseph Malosse, maire, et Pierre Glenat, conseiller, vinrent s'imposer aux réunions à partir de mai 1793. Parmi les affaires pendantes, ils découvrirent que depuis des mois la femme d'André Erisson avait un enfant en nourrice pour 13 livres par mois... et pas de lait. Il y avait donc « *péril* » pour le pauvre petit ! Malosse, faute de mieux, mit la situation financière déplorable sur le dos de « *l'ancienne gestion trop embrouillée* » et chargea Claude Millaudon de faire le point. Il fit en mai 1793 une première présentation des comptes passés et en fut chaudement félicité, tant et si bien que Malosse proposa une gratification de 60 livres pour ce fidèle serviteur. Jean-Joseph Rey, administrateur, profitant de l'occasion demanda pour la confrérie de Saint Eloi, dont il était recteur, le règlement de quelques cierges apportés pour la Saint Raphaël. Un peu plus tard, en septembre, Millaudon, greffier de la municipalité, semble bien alors avoir pris en main directement la gestion de l'hospice. Cela n'empêcha pas le bureau d'émettre quelques réticences discrètes sur une proposition du maire Malosse tendant à transformer en versement de capital (300 livres) une rente annuelle de 15 livres qu'il devait personnellement à l'hospice⁽³⁰⁾. Malosse insistant et arguant de la détresse des malades et des besoins financiers, l'opération se fit et le capital fut versé au nouveau trésorier J.B. Raoulx devant témoins.

Comme d'habitude, tout va mal à l'hôpital...

Trop occupé par ailleurs, Malosse ne vint guère plus aux réunions du bureau dont Bruyère semblait assurer la présidence. Rien ne s'était arrangé. En octobre 1794, on était en rupture de paiements. On manquait de linge et de savon et une proposition avignonnaise d'échanger du savon contre du blé resta sans suite. La municipalité vint rendre une visite et fit un constat accablant. Elle promit un peu d'huile pour les lampes, du savon et du bois, mais seulement pour faire chauffer le bouillon. Heureusement les fermes dont l'hôpital était propriétaire apportaient quelques ressources : La Bassette (600 livres par an) et Magne (200 livres).

La pauvreté sévit...

La révolution avait épuisé les forces vives du pays. Les pauvres étaient innombrables et l'hospice était désarmé en ce combat. Sa chapelle avait été dévastée par des révolutionnaires. A la fin de 1801 le maire Mourrin et le président de l'hospice, Jean-Antoine Chabaud, en faisaient le constat amer. Délabrement et dégradation régnaient dans tous les locaux. Les fenêtres étaient hors d'usage, un froid hivernal intense n'arrangeait rien. Il n'y avait plus d'argent. Le trésorier démissionna.

En septembre 1802, sous l'impulsion du général Hilarion Puget, nouveau maire, une commission renouvelée, nommée par le sous-préfet, fut mise en place avec François

(30) Quelques années plus tard, nous le verrons en temps voulu, lorsque Malosse fut à son tour tragiquement écarté des affaires, il lui fut reproché d'avoir versé ces 300 livres en assignats... de peu de valeur comme chacun sait ! Voir, outre les délibérations du bureau de l'hôpital, le dossier A 8.

Chabert pour président. Premières décisions : acheter du bois de chauffage, réparer les fenêtres les plus cassées et essayer de voir clair dans des comptes mal tenus depuis une dizaine d'années. En 1793, le notaire Etienne Martin était trésorier « *relicataire* » de 1 618 livres, mais on n'en retrouvait plus trace ! Par bonheur ⁽³¹⁾ Jean-Baptiste Raoulx, receveur de l'hôpital en 1794, reconnut les avoir bien reçues ! Parmi les fenêtres



Le réfectoire actuel

brisées, relevons « *celle de la chambre au-dessus de la chapelle qui vise le cimetière* » ce qui confirme, s'il en était besoin, la présence adjacente du cimetière de l'hôpital.

Le travail agricole à faire faire par les indigents était presque nul en raison du gel. Pourtant trente hommes furent occupés à planter des vignes à la Bassette pour 1 franc et 5 sols par jour pendant que quelques femmes, pour deux fois moins, enlevaient du chiendent et des cailloux. En novembre 1803, le conseil d'administration avait si froid en sa salle de réunion et la mauvaise cheminée l'enfumait tellement qu'il décida de s'acheter un « *poêle à charbon de terre* » qui pourrait aussi, ajouta-t-il comme pour s'excuser, « *chauffer le bouillon des malades* » ! Pendant l'hiver 1802-1803 la misère fut atroce pour les familles dites « *honteuses* », des soupes de survie furent faites pour les vieux, des hommes et des femmes étaient au bord de mourir de faim. Les « riches », sollicités, donnèrent généreusement. Cette année-là et en 1805, des distributions de millet pour les pauvres furent faites à l'hospice.

L'autorité et la religion sont de retour à l'hôpital...

Sous l'impulsion du maire, les administrateurs de l'hôpital et leur président, Louis Meyer, se firent moins laxistes avec leurs fermiers et créanciers. Jean-Michel Laugier, pour s'être trop occupé du triomphe de la révolution, était très en retard pour payer les loyers de la ferme de la Bassette et l'exploitation était à l'abandon. Il fut expulsé et remplacé par Michel Jean. Le conseil se fit pressant envers Pierre Tinot et J.B. Deurrieu, fileur de soie, qui, étant trésoriers vers 1796, devaient de l'argent. Ils expliquèrent, de manière convaincante, que, par des décomptes subtils en assignats et en numéraires, ils ne devaient que fort peu. En raison de leur situation difficile, « *ils avaient beaucoup souffert sous la révolution* », on passa l'éponge. Le conseil fut plus intransigent avec le notaire Raoulx et avec Martin-Boudard, héritiers de Charlotte Raoulx, car ils avaient de forts arriérés pour une pension. Vers mars 1805, le nouveau curé, Jean-Baptiste Sat, revint occuper le siège de droit dont il disposait au conseil de l'hôpital. « *La religion catholique ayant été rétablie en France par notre auguste empereur... il faut aussi rétablir une croix dans la basse cour et une au cyprès de la Bassette où elle avait été abattue* ».

(31) Car Etienne Martin était mon ancêtre direct...

L'immense détresse de l'hôpital...

Les guerres aggravaient la misère. Barbentane n'échappait pas à la règle. En 1812 la situation était encore acceptable et les malades de l'hôpital étaient dits « *bien soignés* ». Les deux chirurgiens de la ville assuraient des permanences et notaient



Le salon actuel

principalement des « *fièvres catarales et putrides* ». Six cents grammes de pain, un bouillon et un demi-litre de vin, faisaient la ration du jour pour les six ou sept personnes soignées. En moyenne, chaque mois, trois arrivaient et trois partaient.

En 1813, la situation empira. Le nombre des malades et des infirmes s'accrut, « *la misère était affreuse* ». Il y eut jusqu'à quarante malades, la servante était débordée, les médecins réclamaient du secours..., la pratique des saignées était à bon marché, mais les sangsues hors de prix, d'ailleurs « *... on a plus un sou... on va mettre tout le monde dehors... on va fermer les portes...* » ! Pour tout arranger, Marguerite, la servante, étant atteinte d'un mal incurable, les malades la redoutaient et les administrateurs songèrent à faire venir une religieuse. Un cran supplémentaire dans le naufrage fut franchi en 1816 : il se présentait cinq malades par jours ! La menace de fermer fut à nouveau agitée. C'est alors qu'un phénomène nouveau apparut. Le charroi des pauvres et des malades étrangers à la commune s'était pratiqué de tous temps, mais, vers 1816, séquelle de la guerre, et jusqu'en 1818, il prit une ampleur énorme et l'hôpital de Barbentane s'en plaignit amèrement. Il fit le constat que des malades ou infirmes, évacués de Toulon, de Marseille et d'Aix, et orientés vers le Gard et l'Hérault, au lieu de passer par Tarascon, ville étape prévue, arrivaient à Saint Rémy, Graveson ou Maillane. Or, Saint Rémy en refoulait un grand nombre qui débarquaient à Barbentane tard le soir, avant d'être renvoyés le lendemain à Tarascon. Les administrateurs s'en émurent et firent bien des démarches pour que ce transit de la misère et de la souffrance soit mieux organisé.

Si Barbentane avait alors trois médecins ou chirurgiens, les accoucheuses étaient rares et de qualité médiocre. Elles étaient deux belles sœurs à se partager un ouvrage qu'elles avaient appris d'une belle mère. Leur savoir était fragile, « *une seule était diplômée mais pas plus habile que l'autre* » ; le maire s'en contentait. Les médecins ne chômaient pas, car la petite vérole était répandue dans la région ; La vaccination étant apparue, elle fut encouragée par les autorités qui firent appel au curé pour en proclamer en chaire tous les bienfaits : « *Dieu, avec le vaccin, nous permet d'être préservés... voyez les médecins... conservons nos enfants pour en faire de fidèles chrétiens et fidèles de l'auguste dynastie des Bourbons* ». 14 enfants furent vaccinés en 1817, « *c'est peu* » se lamenta le maire. On se prit à espérer avoir un jour un vétérinaire car le jeune et talentueux Jacques Brun envisagea de s'inscrire à l'école de Lyon. En attendant on se contentait du savoir faire médical des trois maréchaux de la ville.

A partir de 1831 l'hôpital fut géré par des Sœur hospitalières de la congrégation de saint Joseph venant du monastère des Vans. Elles exercèrent jusqu'en 1903, date de leur expulsion et remplacement par un personnel laïc. Elles revinrent en 1924.

1837, le choléra s'abat sur Barbentane : près de 50 morts !

Le conseil avait été informé en avril 1832 qu'une épidémie de choléra se développait dans la région et prit donc la sage décision de créer une « commission »⁽³²⁾ de prévention en lui donnant pour première directive de faire enlever le fumier qui s'entassait habituellement dans les rues de la ville et de prévoir des secours aux indigents.



Le salon japonais

On se félicita d'avoir des religieuses actives à la direction de l'hôpital. Mais le budget de précaution s'amplifiait au fur et à mesure que la maladie s'approchait inexorablement. Le danger tourna longtemps aux alentours. En 1835 on en évoquait toujours la menace, elle sembla s'estomper, puis le mal s'abattit enfin sur Barbentane en septembre 1837 avec une rare violence. Il y eut ce mois-là 56 décès soit près de cinquante de plus que d'habitude ! L'hospice, où étaient amenés certains malades, connut à lui seul sept morts, ce qui est considérable. La ville était prostrée. Dès octobre, le calme revint. On est frappé de constater la discrétion dont est entourée la maladie dans les écrits dont on dispose. Les délibérations du 14 septembre, au paroxysme du désastre, se contentent d'évoquer sobrement « *le choléra qui désole la commune...* ». En cette pire journée, l'écriture, exceptionnellement fébrile du secrétaire de séance, traduit la peur qui l'étreignait⁽³³⁾ : ce jour-là, il y eut cinq morts. Le curé et son vicaire étaient débordés, mais ils ne célébrèrent aucun mariage entre fin août et début novembre ! En octobre, la vague était passée, on affecta un budget spécial de 1 873 francs et le conseil releva que les médecins Portalès, Channel et Michel avaient eu « *une noble conduite* ». Le budget de l'hôpital avait aussi soudainement enflé, un employé supplémentaire avait été affecté aux « *colériques* » (!).

A l'hôpital, on plaisante avec la Loi, mais pas avec le Règlement...

L'administration préfectorale fit savoir en 1839 que les « *vœux de la Loi étaient que les hôpitaux soient munis d'un économe* » rémunéré. Le conseil s'esclaffa ! On n'avait pas assez d'argent pour les pauvres, on n'allait quand même pas en donner à un économe dont on se passait depuis des siècles. Il fut décidé de passer outre et l'on se consola en soulignant qu'il y avait déjà une religieuse affectée aux distributions. La Loi se fit aussi fort pointilleuse quant aux « adjudications » impératives pour les marchés à passer. Cette procédure tracassière fut jugée inutile et coûteuse et on en renvoya l'application aux calendes grecques. La Loi ayant aussi exigé un « Règlement », il fut décidé de s'y soumettre car cela ne coûtait rien. En voici quelques édifiants passages : « *L'hôpital reçoit les malades du lieu atteints de maladies aiguës ou des blessés... les incurables ne sont pas admis... si l'on perd tout espoir de guérison pour un malade admis, il sera avisé aux moyens de le faire sortir... on admet qu'avec un certificat du médecin ... il faut avoir*

(32) Jean-Marcellin Portalès, chirurgien, en fut le président.

(33) Cette même discrétion se poursuivit dans les années suivantes. On parle des ravages des inondations, du froid, de la sécheresse, mais plus du choléra. A la crainte de la maladie semble s'ajouter celle d'en parler.



La chapelle de l'Hospice

plus de soixante ans... les individus qui peuvent payer 260 francs par an seront des pensionnaires... ». Le règlement se fit précis quant à la nourriture et la « portion entière » et quotidienne fut ainsi définie : « 500 grammes de pain, 250 gr de viande, 250 gr de légumes secs et 100 gr de légumes frais »⁽³⁴⁾. Les médecins, suivant les cas, prescrivaient la portion entière, en principe très exceptionnelle, la demie ou le quart le plus souvent. Sans doute pour lutter contre les tendances abusives des médecins envers leurs patients, il fut ajouté ce codicille menaçant : « *Les malades mis quatre jours de suite à la portion entière par le médecin seront renvoyés* ». Tous les biais possibles étaient donc déjà à l'ordre du jour pour remédier à l'inflation des prescriptions alimentaires et médicales ! Deux médecins⁽³⁵⁾ officiaient à l'hôpital pour assurer une visite quotidienne à chaque malade. Deux sœurs religieuses en assuraient la bonne marche, assistées d'une sœur converse faisant domestique. Une autre sœur se consacrait à l'éducation des filles de la ville.

La rigueur alimentaire n'avait d'égale que la rigueur du culte : « *Tout individu qui refuse de participer aux prières publiques dans l'hospice ou qui les tourne en dérision sera renvoyé* ». Jean-Pancrace Reboul, vice-président alors en exercice parapha ce règlement. En 1843, le cas de Jean Ollier défraya la chronique. Un médecin généreux s'avisa qu'un séjour aux eaux de Digne lui serait salubre. Le préfet, bonne âme, fit connaître qu'il acceptait de prendre en charge la moitié des frais. Mais le conseil d'administration renâcla. Tout en reconnaissant qu'Ollier avait été très dévoué lors des inondations passées, la pénurie d'argent ne permettait pas de participer. Les eaux bénéfiques de Digne ne pouvaient être justifiées par celles, redoutables, de la Durance ! Cédant enfin aux pressants rappels à l'ordre, en 1840, le conseil nomma Michel Degand, chapelier du lieu, comme « Économe » aux appointements (regrettables !) de 120 francs par an.

(34) A titre d'exemple, le budget prévisionnel de 1840 prévoyait 600 kg de pain, 125 de viande et 50 litres de vin. Celui de 1845, inexplicable dérapage, prévoyait 400 litres !

(35) Dont le Dr Channel, diplômé de Montpellier, nommé en 1837, et qui sera longtemps régisseur des affaires de la famille Puget. Nous le retrouverons plus loin, en 1871, lors d'un procès électoral mémorable.

L'hôpital et la révolution de 1848...

Cette belle institution, imperturbablement au service des pauvres quels que soient les événements, n'en était pas moins sujette aux coups de la politique. En 1846, Claude Martinet, d'une famille plutôt républicaine, en avait été élu vice-président⁽³⁶⁾ et Henri Mourret, républicain très militant, fut nommé médecin à la place du « *respectable et talentueux* » Portalès. En février 1848, alors que les nouvelles des poussées de fièvre parisiennes n'étaient pas encore parvenues, Théophile Pigeon, nouveau membre du conseil, prêta serment « *au Roi des français* ». Un secrétaire, dont l'écriture était toute nouvelle dans le registre, inscrivit en dessous peu de jours après « *la république du 24 février 1848 a dispensé du serment* ». Claude Broussier, « *maire* », par qui cette révolution arriva à Barbentane, vint présider le conseil des « *citoyens administrateurs* » et y fit un éloge appuyé de son ami Claude Martinet « *fidèle serviteur de l'hôpital pendant vingt ans et dont on souhaite qu'il reste vice président* » bien que son mandat se soit terminé. A noter, incidemment, que la consommation de vin en 1848 battit un nouveau record : 529 litres au sujet desquels ni l'économe, ni le « *Receveur* »⁽³⁷⁾ ne firent la moindre observation. 1848 fut sans doute un bon millésime ?

Haro sur le chemin de fer...

La fronde contre le chemin de fer en construction était récurrente. En 1846 les sœurs religieuses de l'hôpital vinrent ajouter leurs voix au concert des réclamations. Un administrateur de cette institution fit savoir tout à trac : « *...on reçoit des ouvriers du chantier atteints de maladies, mais nos religieuses ne peuvent soigner certaines d'entre elles que la pudeur et la décence réprouvent... la morale leur défend d'appliquer certaines ordonnances ...il faut que le préfet paye un homme pour s'en occuper !* »

1854, la chapelle de l'hospice ressuscitée !

Les événements nationaux allaient vite. En mai 1852 le personnel et les administrateurs jurèrent fidélité au prince-président, puis bientôt à l'empereur. Ce dernier ne fut pas ingrat. Le 23 septembre de l'an de grâce 1852, la calèche de l'empereur passa au large de Barbentane provoquant une grande et fervente animation. Les sœurs de Saint Joseph, en charge de l'hospice, se précipitèrent pour déposer entre les mains du glorieux homme une supplique qui rapportait les dévastations impies auxquelles s'était livrée la révolution, en fracassant l'autel de la chapelle et « *en spoliant ainsi les pauvres infirmes* ». Une année plus tard, en septembre 1853, Etienne-Léon de Robin convoqua en urgence le conseil de la maison, mais trop malade pour s'exprimer lui-même, il chargea le curé Alexis d'annoncer la grande nouvelle. L'empereur offrait 200 francs pour réparer la profanation. Le marquis, qui avait à coup sûr œuvré en ce sens dans les allées d'un pouvoir qu'il fréquentait volontiers, ajouta la somme de 500 francs. Une messe annuelle pour sa Majesté, pour la Saint Léon et pour les bienfaiteurs fut décrétée dans l'enthousiasme.

Mais il y avait un petit problème. Les administrateurs avaient pris l'habitude de se réunir dans la chapelle désaffectée qui servait de bureau et il fallait bien leur offrir une compensation. Miraculeusement, pour 699 francs et 71 centimes, on eut un autel de

(36) Peu de mois après, il était désigné comme étant le « *citoyen Claude Martinet, vice président* ». Rappelons que le maire était automatiquement le « *président de l'hospice* ».

(37) Fonction semble-t-il nouvelle, qui émargeait pour 120 francs/an, comme celle de l'économe.

marbre blanc, une voûte réparée, une fenêtre au couchant et un bureau.... Le 20 avril 1858, la chapelle rénover fut bénie par Monseigneur Chalandon, archevêque d'Aix et l'autorisation d'y redire la messe fut accordée par Laugier, curé de Barbentane. Pour n'être pas en reste avec les efforts déployés par Robin, la marquise de Puget, née Robertine de Marolles, fit don d'un tableau représentant l'archange Raphaël qu'elle avait peint elle-même. Elle obtint des sœurs, en reconnaissance, un pater quotidien pour elle et ses enfants, et un de profundis à sa mort.

Hospice et indigence...

A l'hospice, les femmes logeaient à la salle de l'étage et les hommes au rez de chaussée qui servait aussi de réfectoire. Mais en 1894, un concours de circonstances fit qu'il y avait parmi les hommes une accumulation de problèmes dont, pour ne citer que ceux là, des « *ulcères tombant en lambeaux putréfiés, la présence d'un apoplectique inamovible constamment alité et un homme retombé en enfance qui faisait tout sous lui* ». Ce n'était pas idéal pour un réfectoire. Les administrateurs envisageaient donc de construire une annexe au sud de la chapelle pour installer une salle à manger et un local pour les contagieux. Mais voilà, tout l'argent allait à l'école et l'on en resta aux vœux. On se contenta en 1899 de couvrir la galerie Est.

L'indigence était alors assez généralisée. Un recensement fit apparaître 78 personnes démunies de tout, aidées par la commune, mais aussi par des associations telles que celles de Saint Jean et de Saint Joseph qui regroupaient trois cents généreuses personnes. Le nombre des personnes à soigner à l'hospice était monté à 31 alors que 175 devaient recevoir des soins à domicile. C'était énorme. Le docteur Pigeon proposa une solution : « donnez moi les 350 francs sur les 400 du budget annuel pour les indigents et je soigne tout le monde, médicaments compris ».

Conclusion...

Ainsi s'achève, extraits de mes « Chroniques », la récapitulation des paragraphes concernant la vie de l'Hôpital de Barbentane dans les temps passés, devenu la belle « Maison de retraite publique la Raphaële ». L'anecdote y tient une place assez large, il faut s'efforcer d'en dépasser le caractère ponctuellement plaisant ou attristant et parfois réducteur.

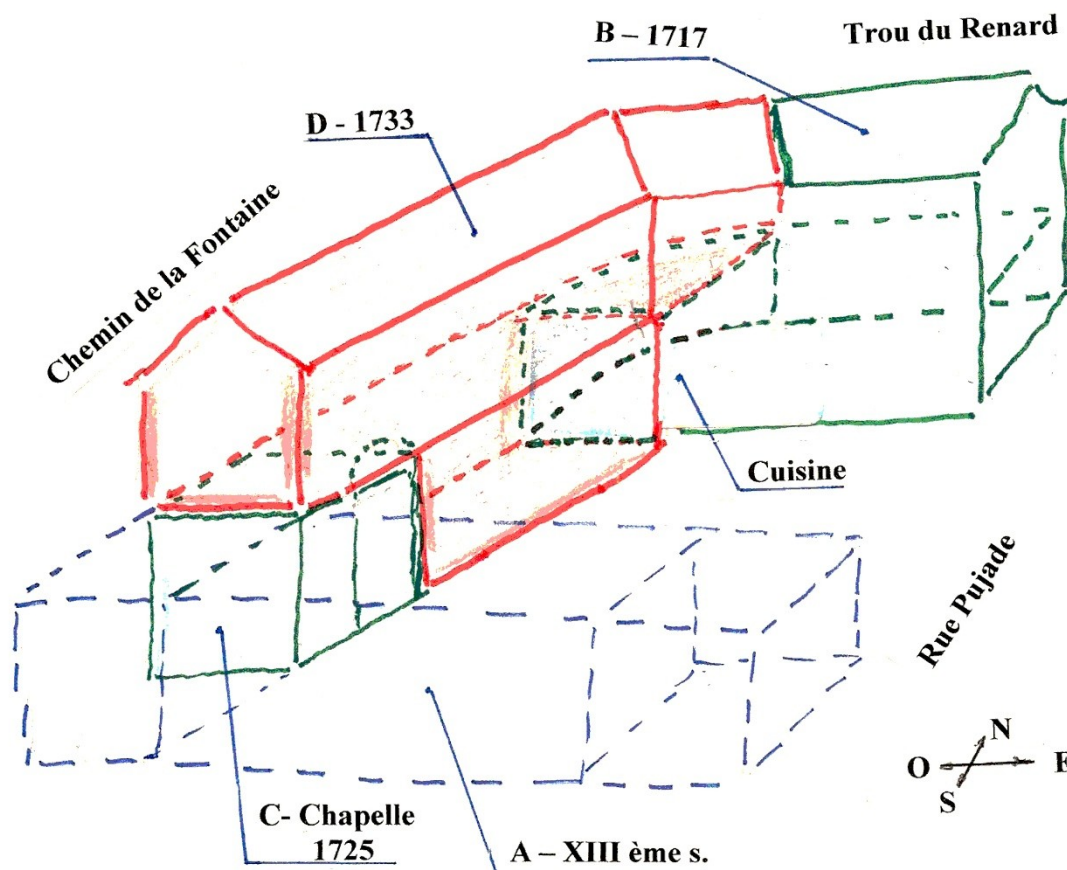
On relèvera au fil des pages ce débat récurrent du choix à faire entre le secours à l'étranger (le vagabond venu d'Ardèche ou de la Drôme) ou le vieillard invalide de la cité.

L'institution « Hôpital » ou « Hospice » était le point de rencontre réconfortant de tous les pouvoirs seigneuriaux, communaux et paroissiaux et de la générosité de beaucoup parmi les plus humbles. Tout y était placé en un contexte chrétien dominant jusqu'à l'orée du XXème siècle. Les moyens n'étaient que ceux de la charité (dons et revenus de fermes ou terres léguées).

Derrière toutes ces petites misères, tant celles du fonctionnement même de l'Institution que celles exprimant des détresses humaines se cachent la grande dureté sans recours extérieurs, de la vie très autarcique de nos ancêtres (inondations, sécheresses, famines, pauvretés, épidémies, armées de passage) et le caractère dérisoire mais solidaire des moyens mis en œuvre dans le cadre « charitable » qui prévalait autrefois et qui exprimait la solidarité villageoise.

Denis MARTIN,
Novembre 2012

Essai de représentation et de chronologie de la construction



A) L'hospice d'origine (XIII ème s. ? XIV ème s. ?) axé Est-Ouest en pointillés approximatifs. Il n'en reste que des murs épais (salon au sud de la chapelle, vieilles poutres) et vers la Pujade (local de service de nos jours, sans ouvertures, croix mural, probablement la morgue au XVIII ème s. et XIX ème.). Le bâtiment se prolongeait peut être jusqu'aux pieds des remparts)

B) 1717 : bâtiment ouvert sur le « Trou du Renard », deux chambres à l'étage. En rez de chaussée une cuisine en appendice et deux pièces. Ce bâtiment souffrait des chutes de pierres des remparts.

C) Chapelle de 1725 : accolée au bâtiment d'origine. Elle était sans doute un peu plus haute que ce qu'elle est de nos jours. (voir le cintre supérieur de la porte dans le couloir de l'étage)

D) 1733-34 : agrandissement (en rouge) joignant la partie B (Trou du Renard) à la chapelle. Grand escalier, salle des hommes au rez de chaussée, salle des femmes à l'étage avec extension d'une part au dessus de la chapelle (alors amputée de sa partie supérieure) et, d'autre part au dessus de la cuisine de 1717 pour y faire la chambre de la gardienne (chambre n°1 de nos jours). A la même époque, aménagement du sous sol (avec puits), qui donne sur le chemin de la Fontaine (porte avec inscription)

La galerie du rez de chaussée fut construite en 1899.

L'extension sud (salle à manger) est très postérieure et non dessinée ici.

Un cimetière de l'hôpital était adjacent au sud du bâtiment d'origine. Existant en 1601, fermé en 1810, dépouilles transférées au cimetière du Sequier (fermé vers 1840).

Dessin de Denis Martin

Cadastre de 1834

